



FO PM INTERPELLE LE MAIRE DE LYONET TOUS LES MAIRES QUI REFUSENT D'ARMER LEURS POLICIERS MUNICIPAUX

Aurélie Fouquet, Clarissa Jean Philippe.....nous, policiers municipaux, nous n'oublions pas !!!

Hier, à la Ferté sous Jouarre, on a frôlé le drame. Des policiers municipaux ont échangé des coups de feu avec des malfaiteurs qui braquaient une bijouterie. Mesdames et Messieurs les maires, chaque jour des braquages, des agressions avec arme se produisent à travers tout le pays, votre commune n'est pas à l'abri de ce genre d'évènements et vos policiers municipaux sont susceptibles d'y être confrontés à tout moment, sans oublier la menace terroriste plus présente que jamais.

Fort heureusement, certains maires, comme celui de la Ferté sous Jouarre, sont des Elus réalistes et conscients des risques du métier de policier municipal. En Elus responsables, soucieux de la sécurité des agents et de celle de leurs administrés, ils ont fait **le choix d'armer leurs policiers municipaux**.

Ce choix est celui de la raison et de l'honnêteté vis-à-vis de leurs administrés.

Refuser, nier ou dénigrer la nécessité de l'armement, c'est le choix du mensonge et de la tromperie qui consiste à faire croire à la population, au nom d'une certaine idéologie, que des policiers municipaux qui ne sont même pas en mesure d'assurer leur propre sécurité sont en mesure d'assurer celle d'autrui !! Le mensonge c'est le fait de donner des gilets pare balle aux agents tout en leur affirmant que leurs missions ne sont pas dangereuses et ne nécessitent pas le port d'une arme !!!

Hier, nos collègues ont pu porter secours au bijoutier victime du braquage, riposter aux tirs des voyous et les mettre en fuite, ce qui a permis leur interpellation, peu après, par la Gendarmerie. Force reste à la loi !!

Voilà M. le maire de Lyon, mais aussi de Bordeaux, de Périgueux, de Lille, de Nantes.....voilà Mmes et Mrs les maires opposés à l'armement des policiers municipaux une situation à laquelle vos policiers municipaux risquent d'être confrontés à tout moment.

Hier, à la Ferté sous Jouarre, ce n'est pas la chance qui était du côté des policiers municipaux !!

C'est grâce à leur sang froid, leur formation et leur professionnalisme, mais c'est avant tout parce que leur maire leur témoigne de la confiance et non de la défiance, et qu'il considère que l'on ne peut pas exposer des policiers municipaux sans leur donner des moyens de protection et de riposte adaptés, que nos collègues sont sortis indemnes de leur mission de sécurité publique. Car ne vous en déplaise, comme l'ont réaffirmé tour à tour, le Président de la République, le 1^{er} Ministre et le Ministre de l'Intérieur, les policiers municipaux assurent des missions de sécurité publique.

NON !! La sécurité publique n'est pas seulement une mission régaliennne de l'Etat !!

Chaque maire est responsable et garant de la sécurité de ses administrés.

M. le maire de Lyon, pourquoi équiper vos policiers municipaux de gilets pare balle si vous estimez qu'ils ne sont pas suffisamment en danger pour les équiper d'une arme ?

Faut-il qu'un nouveau drame survienne pour vous faire prendre conscience de la réalité ?

Faut-il qu'un policier municipal lyonnais reste à terre pour qu'enfin vous mesuriez la réelle dangerosité et les risques liés à leurs missions ?

Allez-vous attendre un accident pour mettre à leur disposition des moyens adaptés et indispensables pour assurer la sécurité des Lyonnaises et lyonnais ?

Ce qui est sûr c'est qu'à l'inverse du maire de la Ferté sous Jouarre, si un drame survient, il vous faudra assumer la responsabilité morale, mais aussi pénale de votre refus de donner des moyens adaptés aux missions que vous confiez aux policiers municipaux !!

SOYEZ CERTAIN QUE CE JOUR-LA, FOPM SERA AUX COTES DE LA PARTIE CIVILE !!

A FOPM notre priorité est la protection et à la sécurité des policiers municipaux, gardes-champêtres et ASVP et nous commençons à être entendus, même s'il reste du chemin à faire.

Des mesures fortes ont été prises à l'initiative du Ministre de l'Intérieur : fourniture d'armes de l'Etat (aux maires qui le demande), participation financière pour l'achat de gilets pare balle et pour l'acquisition de radio permettant la liaison avec la police d'Etat....et tout récemment, en réponse au signalement par FOPM de nombreux refus de préfets aux demandes d'armement de maires, dans une circulaire le Ministre de l'Intérieur a donné comme instructions aux préfets de délivrer les autorisations d'armement aux maires qui en font la demande.

LA REGLE DEVIENT L'AUTORISATION D'ARMEMENT

LE REFUS DEVIENT L'EXCEPTION ET DOIT ETRE DUMENT MOTIVE.

La raison, la reconnaissance professionnelle, le pragmatisme prennent le pas sur l'idéologie et le laxisme. Il reste du chemin à faire pour que l'armement généralisé devienne la règle et le non armement l'exception, mais nous considérons que les choses évoluent dans le bon sens. Nous ferons le point sur ces mesures avec le Ministre de l'intérieur lors de la réunion de la commission consultative des polices municipales qui se réunira 1^{ère} quinzaine de juillet.

D'ores et déjà, nous envisageons de demander au Ministre de l'Intérieur, que les policiers municipaux qui se voient refuser l'armement par le maire soient exemptés de droit, de toutes les missions réputées dangereuses et qui pourraient exposer les personnels non armés (îlotage, surveillance générale de la commune, sécurisation des manifestations, contrôle routier, opération tranquillité vacances, plan anti hold-up, travail de nuit, intervention en zones à risques etc...).

Par ailleurs, comme nous l'avons fait pour la police intercommunale de Roissy Porte de France, comme nous l'avons fait pour la police municipale de Lyon, nous allons multiplier via les CHSCT, la procédure de droit d'alerte pour danger grave et imminent.

Contact presse : Patrick Lefèvre 0611 795 410 - Christophe Léveillé 0683 290 160

F.O. Police Municipale

Fédération des personnels des services publics et des services de santé FORCE OUVRIERE 153-155 rue de Rome 75017 PARIS
- 06 11 79 54 10 - 06 83 29 01 60  PoliceMunicipale.FO@gmail.com
Retrouvez-nous sur <https://facebook.com/profile.php?id=438585672946894>